



Que la campagne est belle !

La nature est bien belle à Aulnay et nous allons pouvoir en profiter plus pleinement en ce mois de juin. Nous avons dû attendre mai pour tenir la première foire aux plantes ; nous pouvons maintenant ouvrir le premier potager partagé. Ce sera au pied du Val - un joli endroit où le maraîchage était pratiqué il n'y a pas si longtemps, et qui va ainsi revivre pour le plaisir de tous. Chaque Aulnaysien y est bienvenu !



Tandis que la nature s'ouvre à tous, une autre campagne reprend elle aussi bientôt. Le second tour de l'élection municipale est fixé au 28 juin. Le 1^{er} tour avait vu une forte participation à Aulnay, ce qui est tout à l'honneur de notre village. Pour ceux qui ne pourront ou ne souhaiteront pas se déplacer, il n'est pas sûr qu'on puisse voter par correspondance, mais on peut toujours voter par procuration, à établir d'avance et déposer à la gendarmerie. Toutes les explications et le formulaire sont à l'adresse :

<https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration>

Nous espérons recueillir vos suffrages, pour pouvoir développer les actions entreprises depuis quelques mois avec vous, pour chacun, aujourd'hui et demain. Comme promis, en voici deux nouvelles aujourd'hui : le potager partagé et la livraison de médicaments.

Bonne lecture et à bientôt !

Pierre

Un troc de plantes à Aulnay ? Quelle bonne idée !



Dimanche 24 mai, de bon matin, j'ai apporté quelques plants de tomates, potimarron, nigelles, etc. qui me restaient après la plantation dans mon jardin.

Une table est dressée chez trois particuliers dans le village pour répartir nos plants et...

C'est un troc : échange un plant de potiron contre un plant de concombre, ou bien un don ou parfois un achat pour un prix modique (0,50 à 1 €).

C'est surtout l'occasion de parler au sujet de variétés végétales inconnues, de tenter dans son jardin la culture d'un plant de pastèque ou d'amarante à tête d'éléphant, de proposer des plants de bourrache ou de nigelle pour favoriser la biodiversité dans son jardin... Et de dire que les plants de tomates de variétés très diverses étaient très bien représentés !

Au fil de la promenade et des rencontres dans Aulnay, des idées germent.

Cultiver son jardin est un travail solitaire et peut devenir solidaire... c'est drôlement sympa ! J'ai passé une belle matinée de printemps.



Marie

Maraîchage à Aulnay : après le troc de plantes, le potager partagé

Vous êtes débutant(e) et souhaiteriez apprendre à cultiver vos légumes ? Ou vous avez la main verte et êtes prêt à partager votre savoir-faire ? Ou bien encore vous voulez partager le plaisir de jardiner avec des amis ou des enfants, et apprendre différents modes de culture : traditionnel, biologique ou en permaculture ?

Un nouveau potager s'offre à vous grâce à la générosité d'un propriétaire Aulnaysien que nous remercions, et à l'entrain d'une joyeuse équipe emmenée par Richard : nous avons rendez-vous dimanche prochain 31 mai à 10h dans le chemin du fond du Val, pour découvrir ensemble la première parcelle qui leur est confiée, et lancer ce beau projet d'un potager partagé.

Vous êtes bienvenu(e) pour embarquer dans cette belle aventure, les pieds sur terre, pour faire fructifier ensemble la nature comme nous l'apprécions à Aulnay.

A dimanche !

Laurent

Restons à l'écoute avec « Quoi de Neuf ? »

Dans le contexte sanitaire actuel, ce bulletin vous est diffusé en version électronique et il est aussi affiché sur les panneaux d'expression libre dans le village. Pour ne manquer aucun exemplaire, vous pouvez nous indiquer votre adresse mail à utiliser pour vous l'envoyer : il vous suffit de nous écrire à notre adresse :

quoideneuf@mailo.com

Vous pouvez aussi nous y transmettre vos remarques ou un article à publier : bienvenue par avance !

La reconstruction de l'église d'Aulnay

L'église n'était autrefois qu'une simple chapelle construite en 1258 par le Prieur de Saint-Martin-des-Champs. Modifiée et agrandie en 1545 et 1621, l'église d'Aulnay sera longtemps une annexe d'Epône.

Le dimanche 16 novembre 1834, le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Charles Marie Béguin, maire, s'est occupé fortement du rétablissement de l'entretien de leur église qui se trouve en très mauvais état. En conséquence, les conseillers sollicitent de M. le Préfet l'autorisation d'employer les 127 frs restant disponibles sur le budget de 1834 à la dite réparation.

Monsieur Nicolas Bossu, desservant de la commune, est entré en fonction le 1er janvier 1835. Le livre d'office, des vases sacrés et des bannières pour la confrérie de Sainte Catherine et de la Sainte Vierge ainsi que celle de Saint Etienne ont retrouvé place dans l'église.

En mai 1837, des travaux en cours révèlent des problèmes supplémentaires au niveau de la toiture où des chevrons sont très abîmés et des tuiles faîtières détachées. De même en janvier 1840, la toiture du clocher est trouée et la costière du midi de l'église menace de s'effondrer.

Lors du Conseil Municipal du 19 novembre 1850, plusieurs conseillers dont Gilles Frichot, Jean Baptiste Thevenon et Augustin Mulot sont d'avis que la venue d'un prêtre serait urgente dans la commune. Charles Marie Béguin estime de son côté que l'église étant en très mauvais état et menaçant ruine, il faudrait qu'elle soit réparée avant d'avoir un prêtre.

Un devis de 1024 frs, ne comprenant que les travaux les plus urgents, est présenté au conseil en janvier 1851 par M. Fleury, architecte ordinaire de la commune. Un deuxième devis, présenté par M. Blondel architecte des bâtiments publics, évalue les dépenses à 1883frs et propose la reconstruction du pignon principal. Les deux projets de restauration opposent la mairie d'Aulnay, qui préfère le devis de M. Fleury, au préfet appuyant celui de M. Blondel.

Devant la persistance de la commune dans son choix, le préfet a envoyé sur les lieux, le 30 août 1852, MM. Lepoitevin et Petit, membres de la commission des bâtiments civils, à l'effet de reconnaître les avantages

et les inconvénients des deux projets. Il en résulte que chacun des devis ne comprend qu'une partie de ce qui est nécessaire et qu'une reconstruction totale, dont ils évaluent la dépense à 6000 frs, serait de beaucoup préférable. Le 3 octobre suivant, le Conseil Municipal se range à l'avis de la commission et se décide pour une reconstruction totale de l'église.

M. Blondel, architecte du département, présente le 27 février 1853, un devis s'élevant à 8313 frs. Le Conseil, vu les finances de la commune, vote une imposition annuelle extraordinaire de 472 frs pendant 12 années soit 5664 frs.

En juillet 1854, le sieur Jardin fils loue sa grange à la commune, moyennant la somme de 35frs pour une année de loyer. Ce local servira pour la célébration du Service Divin en attendant la fin de la construction de l'église.

Le 20 mai 1855, M. Blondel propose de remplacer le carrelage prévu dans l'église par de l'asphalte pour des questions d'assainissement.

L'église est reconstruite sur un plan simple, à nef unique munie de transepts et d'un chœur à chevet plat, la sacristie étroite étant accolée au dit chevet. La cloche du sanctuaire comporte l'inscription : « J'ai été fondue pour l'église d'Aulnay-sur-Mauldre et bénite le 6 septembre 1855. Mon parrain, M. Léon CHEM de Maule Plinval et Mlle Hélène M.J. Chapelle de Jumilhac, ma marraine, m'ont nommée Marie Emmanuelle M. Tapin, curé, M. Barge, instituteur, M. Croiset, maire. Fondue par Hildebrand, fondeur à Paris 1853. » Les fonts baptismaux de marbre noir ont été donnés par Léon de Maule.



Jean-Yves

Sources : Archives départementales des Yvelines
Registres de délibérations et décisions communales, 1795-1892

Challenge littérature

Laissez-vous guider par les indices ci-dessous pour trouver les titres de livres...

1 :	8 :	15 :
2 :	9 :	16 :
3 :	10 :	17 :
4 :	11 :	18 :
5 :	12 :	19 :
6 :	13 :	20 :
7 :	14 :	21 :

Réponses Dimanche 31 mai sur la page Facebook « Soyons tous acteurs pour Aulnay »

Vos médicaments à domicile, pourquoi pas ?



Grâce à l'engagement obtenu d'une pharmacie mauloise, nous pouvons vous proposer désormais un service de livraison à domicile de vos médicaments à Aulnay. Cela peut être bien pratique pour chacun, et

bien sûr, particulièrement indiqué pour les personnes dites fragiles.

En particulier en cette période de déconfinement, il est important de bien se protéger contre ce virus que l'on souhaiterait vaincu, mais qui reste bien présent dans notre environnement. Alors, ne relâchons pas nos efforts, évitons de prendre des risques inutiles, et n'hésitons pas à recourir à ce nouveau service pratique pour tous les Aulnaysiens.

Voici l'organisation proposée :

- Pour une ordonnance urgente (nouvelle prescription médicale) la livraison se fera dans la journée.
- Pour une ordonnance de renouvellement la livraison sera effectuée sous 48 heures.

Lors de la première commande, il vous faudra fournir l'ordonnance, et, si vous n'êtes pas déjà connu de cette

pharmacie : votre carte vitale et/ou votre carte de mutuelle. Pour cela, vous pouvez les scanner et les envoyer par mail à l'adresse suivante :

pharmaciedemaule@gmail.com

précisez vos adresse et numéro de téléphone.



Pour les personnes n'ayant pas la possibilité de scanner les éléments cités ci-dessus, vous pouvez me contacter au 06.82.42.88.44 afin que je transmette les informations au pharmacien pour qu'il puisse vous livrer.

Par la suite il ne sera plus nécessaire de fournir à nouveau les cartes vitale et/ou de mutuelle. Ni même l'ordonnance quand il s'agit d'un renouvellement, tandis que pour un nouveau traitement l'ordonnance restera indispensable.

Ce service est gratuit pour la livraison d'un traitement, sur ordonnance. Pour éviter tout abus : parapharmacie, médicaments de confort, le pharmacien se réserve la possibilité de demander des frais de livraison de 3 € pour une livraison en 48 heures et 5 € pour une livraison dans la journée. Nous avons testé, n'hésitez pas, profitez-en !

Marie-Noëlle

Avec cette chaleur, un petit cocktail...

Mojito

Pour un verre :

- 6 cl de rhum blanc
- 3 cl de jus de citrons verts
- 7 feuilles de menthe
- 2 cl de sirop de sucre de canne
- de l'eau gazeuse



Préparation

Réalisez la recette "Mojito" directement dans le verre : Placez les feuilles de menthe dans le verre, ajoutez le sucre et le jus de citrons. Pilez consciencieusement afin d'exprimer l'essence de la menthe mais sans la broyer. Ajoutez le rhum, remplissez le verre à moitié de glaçons et complétez avec de l'eau gazeuse. Mélangez doucement et servez avec une paille.

Servez dans un verre de type "tumbler".

Décorez de feuilles de menthe fraîches et d'une tranche de citron.



Piña Colada

Pour un verre :

- 4 cl de rhum blanc
- 2 cl de rhum ambré
- 12 cl de jus d'ananas
- 4 cl de lait de coco

Préparation

Réalisez la recette "Piña Colada" au mixer :

Dans un blender (mixer), versez les ingrédients avec 5 ou 6 glaçons et mixez le tout.

Versez dans le verre et dégustez.

Peut aussi se réaliser au shaker si c'est juste pour une personne.

Servez dans un verre de type "verre à vin".

Décorez d'un morceau d'ananas et d'une cerise confite.

Virgin Mojito sans alcool

Pour un verre :

- 2 feuilles de menthe fraîche
- 1 quartier de citron vert
- 2 cl de sirop mojito
- 3 cl de sirop caribbean saveur rhum(*)
- de l'eau gazeuse



Préparation

Réalisez la recette directement dans le verre. Ecrasez le quartier de citron vert à l'aide d'un pilon. Placez la menthe fraîche dans la préparation et pilez-la délicatement sans la broyer.

Ajoutez le sirop saveur caribbean et le sirop de mojito, quelques glaçons ou de la glace pilée. Mélangez et complétez avec de l'eau gazeuse.

Piña Colada sans alcool.

Pour un verre :

- 3 cl de sirop caribbean saveur rhum(*)
- 10 cl de jus d'ananas
- 5 cl de lait de coco

Préparation

Réalisez la recette au shaker.

Frappez les ingrédients au shaker avec des glaçons et versez tout le contenu dans le verre.

Servez avec une paille.



(*) Sirop caribbean saveur rhum :

Composition : Sucre, eau, jus concentré de citron, arôme naturel de rhum et autres arômes naturels.

A défaut, utilisez du sirop de sucre de canne additionné de jus de citron